

AIDE AUX CLUBS DE HAUT NIVEAU AMATEUR SAISON 2021/2022

Le dossier est à retourner par envoi postal :

Centre inter administratif
5 rue du 71 RI
22 000 Saint Briec
Direction des sports, de la culture et des grands événements

I. IDENTIFICATION DU CLUB			
Nom du club			
Sigle du club			
Discipline			
Fédération affiliée			
Niveau d'évolution de la 1ère équipe	Masculins	féminines	Mixtes
Coordonnées			
Adresse du siège social :			
Code postal :		commune :	
Téléphone :		Portable :	
Mail :			
Site web :			
Identification du président			
Nom :		Prénom :	
Téléphone :		Portable :	
Mail :			
Renseignements administratifs et juridiques			
N° SIRET (14 chiffres) :			

Types d'agréments administratifs dont labels fédéraux ou autres labels obtenus	Attribué par :	En date du :	Durée de validité :

II. L'ÉQUIPE PREMIÈRE	
Niveau d'évolution de l'équipe 1ère :	
Niveaux d'évolution de l'équipe 1ère (N-1)	
Niveaux d'évolution de l'équipe 1ère (N-2)	

III. BUDGET PRÉVISIONNEL DU CLUB (cf. pièces à fournir)	
Type de comptabilité (civile ou saison) :	
Période d'adoption du BP :	

IV. PROJETS ET INITIATIVES DU CLUB		
Le club a-t-il mis en place des actions dans les domaines suivants :	OUI	NON
Développement du sport féminin		
Mixité des publics		
Développement des ressources financières		
Tarification solidaire		
Formation des jeunes		
Sport/santé		

Projet pour le développement du sports féminin (si existant)
Moyens
échéances

Projet favorisant la mixité des publics :

Moyens

échéances

Projet pour favoriser le développement de ressources financières (si existant)
Moyens
échéances

Projet de tarification solidaire (si existant)
Moyens
échéances

Projet de développement d'actions éducatives (si existant)
Moyens
échéances

Projet de développement du sport/santé (si existant)
Moyens
échéances

V. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné.e,
représentant.e. légal.e. du club

- Déclare avoir pris pleinement connaissance du règlement du dispositif sollicité et en accepter les conditions ;
- Déclare que le club est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal suivant

Nom du titulaire du compte	
Banque	
Domiciliation	

Code banque	code guichet	numéro de compte	Clé RIB

A :
Le :
Signature du président :

VI. LISTE DES ELEMENTS ET PIECES A JOINDRE	
Statuts approuvés et déposés	
Comptes annuels, certifiés exacts par le président et tamponnés avec le cachet du club (compte de résultat et comptes de bilan) - Documents présentés et approuvés lors de la dernière assemblée générale	
Etat de trésorerie à la clôture de l'exercice précédent si le club ne réalise pas de compte de bilan - Documents présentés et approuvés lors de la dernière assemblée générale	
Budget prévisionnel pour la saison - Documents présentés et approuvés lors de la dernière assemblée générale	
RIB, RIP, ou RICE original	
Pouvoir signé du président permettant au mandataire d'engager l'association (<i>si le président délègue la signature de l'attestation sur l'honneur</i>)	

Bien que le calcul de la subvention se fasse sur la base du budget prévisionnel, un budget global validé devra être transmis deux mois maximum après la date de fin de saison afin de percevoir la totalité de la subvention.

Pour rappel 70% de la subvention sera versée en octobre et le reste (*si le budget prévisionnel est fidèle à la réalité*) après la réception du compte de résultat de la saison passée.